SION

Postulat

Article 32 du règlement du Conseil Général – Le postulat

1.Chaque membre du Conseil général peut présenter un postulat demandant que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions.
2.La procédure relative à la motion est applicable par analogie au postulat. Le postulat peut être signé par un seul membre (article 31 alinéas 3, 4, 5).
3.En cas d'acceptation par le Conseil général, le postulat oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans un délai de 12 mois.
4.Lors de la réponse, seul le premier.ère signataire peut reprendre la parole.

1er.e signataire : Thierry Stalder PLR
Date du dépôt : 16.10.2024
Sujet : Vote/élection électronique

Considérant le faible taux de participation aux élections municipales de 2024, qui s'élève à 38,94%, et la tendance à la baisse continue de la participation électorale au fil des années, comme illustré dans le tableau ci-dessous, il est impératif d'explorer des solutions pour faciliter l'accès au vote et encourager une plus grande participation démocratique des citoyens de Sion.

Année	Participation élection Conseil Municipal	Participation élection Conseil Général
2008	52,30%	44,67%
2012	51,02%	43,77%
2016	45,59%	41,29%
2020	44,05%	37,99%
2024	38,94%	35.21%

Le groupe PLR demande au Conseil municipal d'étudier la faisabilité (en se basant sur l'article 28 de la Loi sur les droits politiques (LcDP)) et les implications de la mise en place du vote électronique pour les prochaines élections municipales à minima et pour toutes les élections et votations dans l'idéal. Cette proposition devra inclure les aspects suivants :

1. Analyse des avantages et des inconvénients du vote électronique.
2. Étude des expériences d'autres communes et pays.
3. Évaluation des coûts et des ressources nécessaires.
4. Considérations légales et réglementaires.
5. Plan de mise en œuvre et calendrier.

Le groupe PLR est convaincu que l'introduction du vote électronique pourrait significativement améliorer la participation électorale et renforcer notre démocratie. Surtout augmenter la participation des jeunes. Nous demandons donc au Conseil municipal d'étudier la faisabilité et le cas échéant de faire une proposition pour la mise en place d'une solution de vote/élection électronique.

Thierry Stalder	
Raphaël Chevrier	
Lionel Gapany	
Luis Neves	
Fabien Kuchler	

Olivier Guillaume	
Pascal Bornet	
Patrick Dubler	
Bornet-Studer	
Gillioz Fernand	

Melion François	
Noémie Kuchler	
Samy Abou El Ainin	
Christelle Sierro	
Christine Bourban-Carrobbes	